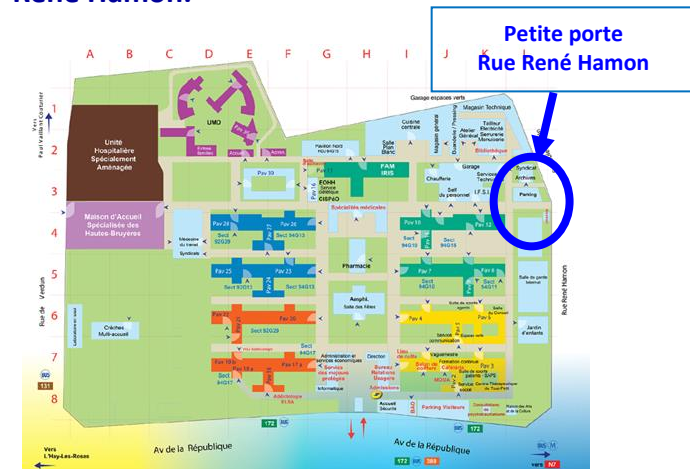


Où trouver le bureau des associations de familles ?



A Paul Guiraud - Villejuif :

Le bureau des associations de familles des usagers se situe au rez-de-chaussée d'un petit bâtiment, à proximité de l'entrée de la rue René Hamon.



A Paul Guiraud - Clamart :

La permanence des associations de familles des usagers se tient au sein de l'Hôpital de Clamart – au rez-de-chaussée (1 rue Andras Beck) : s'adresser à l'accueil.



Contacts

Groupe Hospitalier Paul Guiraud
54 avenue de la République
BP20065
94806 VILLEJUIF Cedex

• Bureau des Associations de familles des usagers de Villejuif

e-mail : unafam@gh-paulguiraud.fr

Tél : 01.42.11.74.25 (numéro à utiliser uniquement les mercredis de 14h30 à 17h30 et en dehors des périodes de vacances scolaires).

En dehors de ces horaires, contacter l'UNAFAM 94 à Créteil (au 01.41.78.36.90)

• Bureau des Associations de familles des usagers de Clamart

e-mail : unafam92@gh-paulguiraud.fr

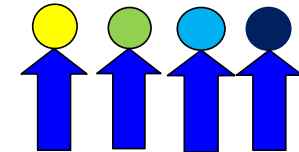
Prendre RDV auprès de M. VANTU (06.79.17.73.46), ou contacter l'UNAFAM 92 à Bois-Colombes (au 01.46.95.40.92)

Pour tout complément d'information, contactez la personne en charge des relations avec les usagers au **01.42.11.72.88.**



GRUPE HOSPITALIER
PAUL GUIRAUD

Bureau des associations de familles des usagers



Bureau des Associations de Familles des Usagers

Groupe Hospitalier Paul Guiraud
Direction des usagers et affaires juridiques
54 avenue de la République
BP 20065
94806 VILLEJUIF Cedex

Le bureau des associations de familles est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour les familles des usagers et leurs proches à la recherche de contacts ou d'informations.

Les bénévoles issus d'une association de familles de patients, l'UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques), s'appuient sur leur vécu de la maladie et du soin pour proposer une aide. Ils bénéficient d'une formation nécessaire à l'exercice de leurs missions.

Objectifs

Le bureau des usagers vise à accueillir les familles de patients pour leur donner des clés pour mieux comprendre la maladie et le processus de soins, pour les aider à apprivoiser un univers inconnu, pour favoriser les rencontres et les échanges.

L'association fait connaître ses actions, met à disposition de la documentation, donne des informations et oriente les familles vers des personnes ressources.

Missions

Le bureau des associations de familles est un espace d'accueil, d'échanges, d'écoute et d'information.

C'est un lieu neutre et convivial où les membres des associations reçoivent les familles pour délivrer :

- des informations sur les problématiques de santé (pathologies psychiques ou somatiques, éducation-prévention...),
- des informations sur les droits et les démarches administratives (modalités de soins, possibilités de médiation et de recours, modalités d'accès aux informations médicales du dossier médical...),
- des informations sur l'établissement, son organisation et son offre de soins,
- des informations de base pour aider les proches (soutien, conseil face à une situation de handicap ou de maladie, informations sur les aides matérielles, psychologiques, financières ou sociales, informations sur les associations),
- des orientations vers les services compétents (direction du Parcours de Soins, personne en charge des relations avec les usagers, CDU, pôles de soins, service social...).

Le bureau des associations de familles n'est pas un lieu de soins ou de diagnostic.

Les informations ne se substituent pas aux échanges et/ou consultations avec les professionnels de santé.

Ce n'est pas un lieu de réclamation ou de conciliation : après dialogue avec les bénévoles, les demandes de ce type sont orientées vers les services compétents (direction, personne en charge des relations avec les usagers, médiateurs de la CDU...).

Le respect de l'anonymat et de la confidentialité des entretiens est une règle incontournable.

Fonctionnement

Le bureau des associations de familles des usagers met à la disposition des familles des permanences de l'UNAFAM :

L'UNAFAM 94 à Paul Guiraud - Villejuif :

Tous les mercredis après-midi, de
14h30 à 17h30 et sur rendez-vous
(sauf pendant les périodes de vacances
scolaires)

L'UNAFAM 92 à Paul Guiraud – Clamart :

Sur rendez-vous, les mardis et
vendredis, de 10h à 18h